

# Quilly

Octobre 2015

## Permanences des élus

2<sup>e</sup> semestre 2015  
de 10h00 à 12h00

- M<sup>me</sup> Valérie GAUTIER,  
Maire, responsable du CCAS :
  - 7 novembre 2015
  - 12 décembre 2015
- M. Jean-Michel SYLVESTRE,  
1<sup>er</sup> Adjoint, chargé par délégation  
de la voirie, des équipements  
et des espaces verts, et de  
l'urbanisme :
  - 10 octobre 2015
  - 14 novembre 2015
  - 19 décembre 2015
- M<sup>me</sup> Marie-Ange OHEIX,  
2<sup>e</sup> Adjoint, chargée par  
délégation du restaurant sco-  
laire, de l'information  
et des salles communales :
  - 17 octobre 2015
  - 21 novembre 2015
  - 26 décembre 2015
- M. Gervais BUGEL, 3<sup>e</sup> Adjoint,  
chargé par délégation du budget  
et des finances communales,  
des affaires sportives et des  
bâtiments communaux :
  - 24 octobre 2015
  - 28 novembre 2015
  - 2 janvier 2016
- M<sup>me</sup> Flavie BIGET, 4<sup>e</sup> Adjoint,  
chargée par délégation des  
affaires scolaires et des  
affaires culturelles :
  - 31 octobre 2015
  - 5 décembre 2015

## PRÉPAREZ VOS BASKETS! LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU GYMNASE COMMUNAUTAIRE ONT COMMENCÉ!

Initié en 2012, le schéma communautaire des équipements sportifs a fait apparaître un besoin d'infrastructures sur certaines zones du territoire, notamment pour l'apprentissage du sport pour les scolaires.

Suite à ce diagnostic, la Communauté de communes a décidé de prioriser la réalisation de deux gymnases communautaires : l'un attaché au futur collège public de Savenay (site de Therbé) et l'autre sur la commune de Quilly. Cette décision s'inscrit donc dans une volonté communautaire d'offrir à la population un service de proximité, tout en proposant aux associations sportives de nouveaux créneaux horaires pour exercer leurs activités.

À Quilly, l'équipement d'environ 1000 m<sup>2</sup> sera pourvu d'un espace «de convivialité», de quatre vestiaires dont deux pour les arbitres, de sanitaires et d'un grand local de

rangement. La halle sportive permettra la pratique du basket, du volley, du badminton et du tennis au niveau départemental, ainsi que de nombreuses autres activités de loisir. Implanté à proximité de l'école publique et de la mairie, son ouverture est prévue pour la rentrée scolaire 2016/2017.

### Renseignements :

Direction des services à la population de la Communauté de communes Loire et Sillon : [ctox@cc-loiresillon.fr](mailto:ctox@cc-loiresillon.fr) / 02 40 56 21 00.



## DISTRIBUTION DES SACS D'ORDURES MÉNAGÈRES

Les distributions annuelles des sacs d'ordures ménagères auront lieu en Mairie de Quilly de 10h00 à 12h00 :

- vendredi 9 octobre
- samedi 10 octobre
- vendredi 16 octobre
- samedi 17 octobre



SACS BLEUS	
Nombre de rouleaux à distribuer	
Nombre de personnes dans le foyer	Rouleaux de sacs de 30L (25 sacs / rouleau)
1	1 rouleau
2	2 rouleaux
3	3 rouleaux
4	4 rouleaux
5	4 rouleaux
6	5 rouleaux
7	5 rouleaux
8	6 rouleaux

## LISTE ÉLECTORALE : FAUT-IL SIGNALER UN CHANGEMENT D'ADRESSE POUVANT SURVENIR EN COURS D'ANNÉE ?

Pour une meilleure gestion de la liste électorale, il est nécessaire de signaler à la Mairie un déménagement ou même un simple changement d'adresse au sein de notre Commune.

L'adresse des électeurs figurant sur les listes électorales est celle à laquelle sont envoyés les documents de propagande et la nouvelle carte électorale. En cas de changement d'adresse, même s'il n'y a pas eu de changement de commune, la Poste ne fait pas suivre ces courriers.

## ÉLECTIONS RÉGIONALES 2015

Prévues initialement en mars 2015, les élections régionales auront finalement lieu au mois de décembre 2015 afin de tenir compte de la réforme territoriale en cours.

Les dates des régionales sont fixées au dimanche 6 décembre 2015 (date du 1<sup>er</sup> tour) et au dimanche 13 décembre 2015 (date du second tour).



### Durée du mandat

Au moment des régionales, les français seront appelés à voter pour élire leurs conseillers régionaux. La durée du mandat de ces élus est de 6 ans. Le mandat des conseillers régionaux et des membres de l'Assemblée de Corse élus en décembre 2015 prendra donc normalement fin en 2021.

### Compétences

La région est la plus grande des collectivités territoriales. Elle possède de nombreuses compétences, notamment :

- Dans le domaine du développement économique : aides aux entreprises, gestion des transports régionaux...
- Dans le domaine de l'éducation et de la formation professionnelle : fonctionnement et entretien des lycées, actions de formation et d'apprentissage, alternance...

Mais aussi l'environnement, le tourisme, le sport, la culture, le développement des ports et des aéroports, la protection du patrimoine, la gestion des fonds européens, l'aménagement numérique...

## Calendrier des fêtes

<b>Loto</b>	Les Amis Réunis	<b>7 octobre</b>
<b>Au fil des mots : lecture-tricot</b>	Bibliothèque	<b>10 octobre</b>
<b>Soirée du Goût</b>	A.P.E.L. S <sup>te</sup> Thérèse	<b>16 octobre</b>
<b>Croquons l'album !</b>	Bibliothèque	<b>17 octobre</b>
<b>Concert-Karaoké</b>	Ass. Fillerette	<b>7 novembre</b>
<b>Croquons l'album !</b>	Bibliothèque	<b>14 novembre</b>
<b>Repas des aînés</b>	La Municipalité	<b>18 novembre</b>
<b>La Bibliothèque s'anime et s'illumine pour les fêtes</b>	Bibliothèque	<b>25 novembre</b>
<b>Loto</b>	Les Amis de Planté	<b>25 novembre</b>
<b>Spectacle de conte de jeunesse</b>	Bibliothèque	<b>2 décembre</b>
<b>Téléthon</b>	Comité des Fêtes	<b>5 décembre</b>
<b>La Bibliothèque s'anime et s'illumine pour les fêtes</b>	Bibliothèque	<b>9 décembre</b>
<b>Spectacle de Noël</b>	A.P.E.L. S <sup>te</sup> Thérèse	<b>11 décembre</b>
<b>Croquons l'album !</b>	Bibliothèque	<b>12 décembre</b>
<b>Animation de Noël et Marché de Noël</b>	La Municipalité / Les P'tits Dynamiques	<b>13 décembre</b>
<b>Goûter de Noël</b>	Amicale Laique	<b>17 décembre</b>

## CIRCULONS DANS NOS RUES EN TOUTE SÉCURITÉ !

Force est de constater que les incivilités routières sont très nombreuses dans notre Commune et créent un sentiment d'insécurité palpable en particulier en ce qui concerne la vitesse excessive en zone urbaine.

L'insécurité routière doit désormais devenir l'affaire de chacun : « changeons pour que les routes soient définitivement plus sûres et que nos enfants puissent se déplacer en toute sécurité ».



## AMÉNAGEMENT ET SÉCURISATION DE NOS ROUTES

Des travaux de sécurisation de la route départementale 33 ont été récemment effectués (busage des accotements et éclairage publics).

D'autres travaux sont en cours de discussion pour limiter la vitesse sur cette portion de route ainsi que sur certaines routes départementales et communales.



## ENLÈVEMENT DE FERRAILLE ET D'ÉPAVES

Une collecte est prévue courant février 2016.

Vous pouvez vous inscrire à l'accueil de la Mairie du lundi au samedi de 8 h 30 à 12 h 00 ainsi que le vendredi de 13 h 30 à 16 h 30.

Le jour de l'enlèvement des épaves, la carte grise et le certificat de non-gage devront être fournis au destructeur agréé.

L'utilisateur devra ensuite prendre contact et se déplacer chez le récupérateur la semaine suivante pour remplir les documents de cession du véhicule.



## ÉCOLE PUBLIQUE

L'école Publique accueille cette année 147 élèves. Les effectifs étant en baisse depuis quelques années, une classe a été fermée : il y a donc 6 classes cette année.

### Trois nouveaux enseignants ont rejoint l'équipe:

Alexandre RIBOUCHON a en charge la classe de MS-GS, Amandine GROISARD assure les compléments de temps partiels et Edwige CORNIER-GUEGAN est remplaçante rattachée à l'école. Laëtitia HOUIS, Hélène ANDRE, Marie-Laure RETIF, David BUTON, Virginie BEROT et Marie-Odile LEGOUX conservent leur poste.

Cette année, les élèves de la GS au CM1 iront à la piscine de Savenay et ceux de « l'école du bas » bénéficieront à nouveau de l'intervention de « Musique et Danse ». La bibliothécaire, Christine PEARD interviendra également auprès de chaque classe et plus particulièrement avec le projet « Lire ici et là » concernant les CE2. Enfin, des actions en lien avec les axes du projet d'école : le respect, l'oral et les sciences, seront menées tout au long de l'année scolaire.

Cette année encore, tout sera donc mis en œuvre pour l'épanouissement et la réussite scolaire des enfants !

Bonne rentrée à tous !



De gauche à droite :

Virginie BEROT (TPS-PS-MS) - Edwige CORNIER GUEGAN (remplaçante rattachée à l'école) - David BUTON (GS-CP) - Amandine GROISARD (complément de temps partiels) - Marie-Odile LEGOUX (maître plus et directrice) - Alexandre RIBOUCHON (MS-GS) - Laëtitia HOUIS (CM2) - Hélène ANDRE (CE2-CM1) - Marie-Laure RETIF (CE1-CE2).

## ÉCOLE SAINTE-THÉRÈSE

### L'école Sainte-Thérèse accueille 42 élèves pour l'année scolaire 2015-2016 répartis en deux classes:

- \* M<sup>me</sup> Anne-Cécile Bénard s'occupe de la classe Maternelle-CP, aidée par M<sup>me</sup> Anaïs Sidot. M. Olivier Suteau intervient aussi dans la classe en qualité d'AESH (Accompagnateur des élèves en situation de handicap).
- M<sup>me</sup> Roselyne Grantais-Roué, chef d'établissement, s'occupe de la classe CE-CM.
- M<sup>me</sup> Isabelle Teyssieux, enseignante spécialisée, intervient deux demi-journées par semaine dans l'école.
- M. Patrice Guiné assure les travaux d'entretien de l'école.

Cette année, l'école terminera son projet sur les Continents et travaillera sur L'Europe en Musique.

### L'école compte deux bureaux:

- Un bureau OGEC, composé de parents bénévoles, qui a en charge les gestions matérielle et financière de l'école.
- Un bureau APEL, composé de parents bénévoles, qui s'occupe plus spécifiquement des animations qui permettront de financer le matériel et les projets pédagogiques. À la rentrée 2014, ce bureau a offert une structure de jeux aux enfants.

Pour l'année 2015-2016, l'école est restée à 4 jours.

Pour tout renseignement ou inscription, vous pouvez contacter la directrice M<sup>me</sup> Grantais Roué Roselyne :

Tél. 02 40 88 14 34 ou 06 63 99 91 26

Mail : [ecole.therese.quilly@free.fr](mailto:ecole.therese.quilly@free.fr)

Pour mieux connaître l'école, n'hésitez pas à consulter le site internet : [ecolestetherese.fr](http://ecolestetherese.fr)



De gauche à droite :

Anaïs Sidot, Anne-Cécile Bénard, Olivier Suteau, Roselyne Grantais-Roué, Marjolaine Perrigot.

## LE MONOXYDE DE CARBONE

**Que faire si on soupçonne une intoxication ?** Maux de tête, nausées, malaises et vomissements peuvent être le signe de la présence de monoxyde de carbone dans votre logement.

Dans ce cas :

- 1 **Aérez immédiatement** les locaux en ouvrant portes et fenêtres.
- 2 **Arrêtez si possible** les appareils à combustion.
- 3 **Évacuez** au plus vite les locaux et bâtiments.
- 4 **Appelez les secours :**  
112 : Numéro unique d'urgence européen  
18 : Sapeurs-Pompiers  
15 : Samu
- 5 **Ne réintégrez pas les lieux** avant d'avoir reçu l'avis d'un professionnel du chauffage ou des Sapeurs-Pompiers.



## SERVICE MÉDIATHÈQUE LOIRE ET SILLON - BIBLIOTHÈQUE DE QUILLY

Les « Samedi, qui lit ? » deviennent « Croquons l'album ! »

Un samedi par mois, on se retrouve pour croquer l'album de 11h00 à 12h00 avec des lectures kamishibai, des lectures en musique, des livres d'artiste...

Prochain rendez-vous : samedi 17 octobre.



Les bébés bouquineurs reprennent une fois par mois, le mercredi à 9h45.

Une invitation à la lecture dès le plus jeune âge, pour le bonheur d'histoires que l'on partage.

Prochain rendez-vous : mercredi 7 octobre.

Au fil des mots, notre rendez-vous trimestriel nous projetera dans l'ambiance féerique de Noël puisque Véronique nous montrera comment réaliser des décorations en laine cardée. Tout autre travail d'aiguille est également le bienvenu. Nous partagerons nos astuces autour d'un café.

Prochain rendez-vous : samedi 10 octobre à 14h30 à la bibliothèque.

La bibliothèque s'anime et s'illumine pour les fêtes

Les mercredis 25 novembre et 9 décembre à partir de 14h30 à la salle Annexe, fabrication de décorations de Noël de la bibliothèque. À partir de 7 ans, sur inscription.

Spectacle Jeunesse

Mercredi 2 décembre à 16h30, la compagnie Extra-muros nous présentera un spectacle pop-up dans un univers poétique avec un accompagnement au violoncelle, dans le cadre de la manifestation « Sillon lisait : livres animés et pop-up » qui se déroulera du 4 novembre au 12 décembre dans l'ensemble des bibliothèques de la Communauté de communes.

## CHANGEMENT D'HORAIRES D'OUVERTURE DES DÉCHÈTERIES

Les horaires des déchèteries de Savenay et Campbon changent à partir du 1<sup>er</sup> novembre 2015.

Ces horaires ont été modifiés en fonction de la fréquentation des déchèteries et des contraintes d'exploitation.

Du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre :

- Du Lundi au vendredi : 9h30 / 12h00 et 13h30 / 17h30.
- Le Samedi : 9h00 / 12h30 et 13h30 / 18h00.

Du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars :

- Du Lundi au vendredi : 10h00 / 12h00 et 13h30 / 17h00.
- Le Samedi : 9h30 / 12h00 et 13h30 / 17h00.

La déchèterie de Savenay est fermée le jeudi, toute l'année.

La déchèterie de Campbon est fermée le mardi, toute l'année.



Déchèterie

## BIENTÔT 16 ANS ! PENSEZ AU RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE

**Qui ?** Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date anniversaire de ses 16 ans et la fin du 3<sup>e</sup> mois suivant. Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la Journée défense et citoyenneté (JDC).

**Pourquoi ?** L'attestation de recensement, puis le certificat de participation à la JDC sont indispensables pour se présenter aux examens soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, conduite accompagnée, permis de conduire...). Le recensement citoyen obligatoire (RCO) dans les délais facilite toutes ces démarches citoyennes, ainsi que l'inscription des jeunes sur les listes électorales.

**Comment :** Deux possibilités :

**Par Internet :**

- 1/ Créer votre compte sur [www.mon.service-public.fr](http://www.mon.service-public.fr). Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
- 2/ Munissez-vous de votre pièce d'identité et de votre livret de famille.
- 3/ Allez dans la rubrique "catalogue des services", cliquez sur "les démarches", puis, dans la zone "recherche" tapez "recensement citoyen en ligne".
- 4/ Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

**À la mairie de votre domicile :**

Munissez-vous de votre pièce d'identité et de votre livret de famille.

